



Syndicat

Pénitentiaire des

Surveillant(e)s et Surveillant(e)s Brigadiers



La Pénitentiaire aux Pénitentiaires !!!

Après avoir annihilé la sécurité des établissements pénitentiaires et des personnels avec la Loi Pénitentiaire 2009, les fermetures de miradors..., le mode dégradé, ect... !

Après avoir menti aux Surveillants sur ce que représentait vraiment la prestation de serment et cette insulte à la profession qu'est le code de déontologie..., notamment dans un contexte de surpopulation carcérale et de travail épouvantable !

Après avoir envoyé un véritable signal d'encouragement aux auteurs d'agressions, d'évasion, etc..., avec la diminution du quantum des sanctions disciplinaires et l'absence de tout autres moyens pour enrayer ces phénomènes.

Après avoir pillé les effectifs avec le non-remplacement des différents départs (ouvertures des nouveaux établissements, ouvertures des PREJ, retraites, promotions, etc...)

Après avoir confié toujours plus de détenus pour toujours moins de Surveillants...

Après avoir harassé les personnels avec toujours plus de missions, de responsabilités, et dans le même temps toujours plus de brimades et d'avilissement... quant elles touchent en particulier les Surveillants.

Après avoir utilisé les Surveillants avec des heures supplémentaires monstrueuses...

Après avoir sorti des rapports, et des plans, et des projets, le tout sans moyens pour lutter contre les risques psychosociaux et les suicides de personnels qui ne font qu'augmenter...

Après avoir laissé les Associations pro-voyous insulter et agresser notre profession sans réaction de nos décideurs...

Après que l'A.P. ait ouvert ses portes et «confié» ses clefs aux moralistes de la petite semaine, anarchistes, et «humanistes» de tous poils, tous dissimulés sous des costumes de vendeurs de rêves et de boniments...

Après avoir laissé des penseurs et autres apprentis s'improviser spécialistes de la sécurité en prônant une seule mesure : les voyous ont des droits mais aucun devoir...

Après avoir vidé l'Administration Pénitentiaire d'éléments pénitentiaires motivés et réellement imprégnés du quotidien de Surveillant Pénitentiaire...

Voici que notre profession est maintenant écartée du processus de détection des détenus radicalisés quand l'Administration Pénitentiaire confie cette mission à l'association française des victimes du terrorisme.

Les Surveillants sont les premiers et véritables témoins de la vie quotidienne en détention, capables de repérer les individus radicalisés. Il sont les mieux placés pour observer les comportements de ces détenus et tous les signes révélateurs de leur éventuel activisme. Les observations des surveillants sont donc indissociables de cette mission de détection.

On ne comprend pas comment cette mission d'un an... dont le double objectif serait d'améliorer les outils de détection en matière de radicalisation religieuse en milieu pénitentiaire, d'élaborer un programme de prise en charge des détenus radicalisés, puisse se réaliser sans le concours logique et inévitable des surveillants.

Avec un tel message et de telles décisions, les Surveillants se sentent encore une fois exclus de toute forme de lutte et d'investissement...! Comme d'hab... !

Les Surveillants Pénitentiaires, seuls véritables professionnels du terrain au contact direct de la population pénale 24h/24h seraient-ils des incompetents devenus des parias incapables de voir la radicalisation, l'exclusion sociale, l'illettrisme, l'oisiveté, la récidive ?

Le Président de la République appelait récemment les partenaires sociaux à plus de responsabilité dans les décisions prises et à prendre.

Nous n'avons pas l'impression que la D.A.P et la Chancellerie aient entendu quoi que se soit, comme d'hab... !

L'esprit du 11 janvier ne doit pas disparaître ! Les organisations professionnelles du milieu pénitentiaire n'ont pas été consultées. La prise de conscience n'est donc pas partagée entre tous les partenaires sociaux !

Le fonctionnement des établissements pénitentiaires méritent un grand débat. Le laxisme et l'impunité que l'Administration Pénitentiaire laisse s'installer dans nos détentions favorise la chienlit qui permet aux détenus de prendre le contrôle des établissements dans lesquels se développent toute forme de contagion, y compris un certain radicalisme religieux.

L'esprit du 11 janvier doit s'accompagner d'une volonté politique de force à mettre un terme à ce mal qui ronge l'Administration Pénitentiaire.

Cette volonté ne sera pas suffisante si nous n'assistons pas à un recrutement massif de personnel, à commencer par un recrutement qui doit remettre à niveau les effectifs diminués par le non-remplacement des agents retraités, promus, etc...

De la même façon, on ne plus accepter l'ouverture de nouveaux établissements, des PREJ, etc..., si les agents sont prélevés sur les effectifs des établissements existants.

**Rendez nous le millier de Surveillants non remplacés !
Rendez l'autorité aux Personnels !**

23 janvier 2015, le Bureau National